

RECRUTEMENT POUR LE LYCEE FRANÇAIS ETABLISSEMENT SECONDAIRE POSTE EN CONTRAT LOCAL

Poste vacant :

1 poste de professeur d'anglais à temps plein
Poste à pourvoir au 4 novembre 2019
Niveaux enseignés : collège et lycée.

Date limite de réception des dossiers : le 20 octobre 2019

Par mail à l'adresse suivante : recrutement@lfiv.org

Sous le format suivant : **1 PDF unique*** dont la taille ne doit pas dépasser 8 MO

Avec les pièces dans l'ordre énuméré ci-après.

Tout dossier ne respectant pas ce format ne sera pas recevable.

Un accusé de réception vous sera envoyé dès réception de votre dossier de candidature.
Vous serez informé de votre classement dans les plus brefs délais dès que la Commission de Gestion des Personnels Locaux (CGPL) se sera réunie.

**de nombreux logiciels gratuits vous permettent de fusionner tous vos PDF et de le compresser.*

Un dossier complet sera constitué, dans l'ordre, en un seul PDF, des pièces suivantes :

Pour tous les candidats

- 1-La fiche rapide d'information téléchargeable sur le site
- 2-Une lettre de motivation dactylographiée indiquant le(s) type(s) de poste(s) que vous souhaitez (quotité et discipline(s))
- 3-Un CV dactylographié
- 4-La photocopie du diplôme le plus élevé
- 5-Les attestations de stage
- 6-Les lettres de recommandation de vos derniers employeurs
- 7-Copie du passeport

Pour les titulaires de l'éducation nationale

- 8-Le dernier arrêté de nomination
- 9-Le dernier arrêté d'échelon
- 10-Le dernier arrêté de notation
- 11-L'arrêté de titularisation
- 12-Les deux derniers rapports d'inspection
- 13-Les deux derniers avis du chef d'établissement

Tout justificatif ou document supplémentaire pouvant servir votre dossier de candidature

Un entretien Skype peut vous être proposé.

Si votre candidature est retenue, un extrait de casier judiciaire vous sera demandé

Toutes les informations concernant les contrats locaux (avantages, grille des salaires...) se trouvent dans la convention collective, téléchargeable sur notre site internet à la rubrique « recrutement, travailler au LFIV (<https://www.lyceehoffet.org/w2017/wp-content/uploads/2016/08/2015-09-01-Convention-Collective-LFIV.pdf>)